

Comme d'habitude, petite réflexion libre d'un non spécialiste sur une thématique. Il est donc possible que j'use d'approximations malheureuses malgré toute ma prudence. A vous de voir. A l'occasion des nombreux articles, débats et échanges liées aux révélations d'Edward Snowden et des documents qui ont fuité, il m'apparaît que beaucoup conversent, s'invectivent, parfois se réconcilient, autour de franches discussions publiques. Certains des interlocuteurs que j'ai eu l'occasion de lire aux travers de leurs échanges numériques ne souffrent pourtant d'aucune illégitimité dans leurs domaines de prédilection, mais il m'apparaît évident que l'usage des mots utilisés ne font pas le même sens dans leurs façons de les employer, ce qui ne peut qu'engendrer incompréhensions et frustrations. La faute à qui ? La faute aux mots peut-être, et plus particulièrement à l'un d'entre eux : « cyber ». Petite introduction à son usage, non exhaustive et sans doute imparfaite.

De l'origine du mot

Que l'on attribue l'introduction du terme « Cybernétique » à N. Wiener dès les années 40, ou plutôt à W. Gibson via le terme « Cyberspace » dans les années 1980, l'usage du préfixe « cyber » accolé à de multiples termes s'est depuis longtemps multiplié de façon exponentielle. « Cyber » a pour étymologie le mot grec « kuber » qui désigne le gouvernail, « kubernésis » signifiant diriger, gouverner.

Premiers préfixes, à finalité d'épouvante

On retrouve ainsi le préfixe pour la première fois semble-t-il employé en terme-épouvantail de « cyber Pearl Harbor » en date d'un article du 26 juin 1996 du [NY Daily News](#) américain où le directeur de la CIA de l'époque, John Deutch, mettait en garde contre les possibles attaques électroniques de « hackers » à l'encontre des systèmes vitaux d'information. Le terme s'est rapidement imposé deux ans plus tard, en 1998, lorsqu'il fut repris devant le Sénat Américain. Il apparaît régulièrement depuis, dans les débats et interventions publiques de différents responsables américains. On pourrait le qualifier aujourd'hui de « grand méchant loup numérique », comme l'a titré la rédaction d'Actu Défense en interrogeant D. Ventre, ingénieur d'études au CNR fin 2012 pour le site Atlantico. Depuis les médias s'interrogent encore pour savoir pourquoi ce qui a été aussi longtemps annoncé n'est pas encore arrivé

Le terme est aujourd'hui rapporté jusque dans les comptes-rendus et rapport du parlement français. Je le qualifie finalement d'épouvantail, car il relève du domaine de la frayeur en faisant une analogie avec un traumatisme mémoriel américain : plus de l'ordre émotionnel que rationnel, destiné à susciter la crainte et la frayeur, il serait prétexte à toutes sortes de demandes (de fonds, de capitaux, de droits et de législation intrusives, etc.). Il relèverait ainsi du « FUD », « fear, uncertainty, and doubt », d'après [Art Coviello](#).

En France, bien que le terme de « cyber pearl harbor » ait été plusieurs fois mentionnés dans les rapports et comptes-rendus (cf. [exemple](#) en compte-rendu provisoire de séance le 17 novembre 2012), le terme épouvantail équivalent en termes de consensus et de frayeurs –mentionné dans x rapports parlementaires- serait celui de « cyberpédophilie » concept « cyber » apposé à la pédopornographie, où sa simple évocation remporterait l'adhésion à toutes sortes de votes de législations liberticides ; notre rapport à « Pearl Harbor » souffrant moins d'émotivité mémorielle que les américains, le terme-épouvantail nous parlant moins.

Il va de soi qu'à force de claironner qu'un évènement va arriver –quel qu'il soit, il est possible de créer des synergies malheureuses qui finissent par créer l'évènement improbable. « *Le paradoxe du cyber-Pearl Harbor est à présent entièrement révélé : le pays qui a toujours averti avec le plus de véhémence contre (...) [celui-ci, ndr] imminent est celui qui le planifie le plus activement, le rendant donc plus que probable* » (Mme Dunn Cavelty, [DSI](#), « *Un cyber-Pearl Harbor, quelle probabilité à court-terme* »).

La terminologie officielle française

[France Terme](#), entretenu par le Ministère de la Culture, est un site dédié à la terminologie des termes recommandés au Journal Officiel de la République française. Sous autorité du premier ministre, la [commission générale de terminologie et de néologie](#), en liaison avec l'Académie française, regroupe un ensemble de termes de différents domaines scientifiques et technique. Les travaux visent à normaliser l'enrichissement du français par de nouveaux mots –néologismes ou empruntés de langues étrangères- en repérant et créant si besoin des termes et définitions pour désigner des notions et réalités d'un domaine.

Il est à noter que le préfixe « cyber » n'y existe pas dans un usage isolé dans la base aujourd'hui proposée ; il subsiste seulement apposé à d'autres termes plus courants en vue d'y apporter une alternative terminologique. Au préfixe « cyber », la commission relève

dès 2002 que le préfixe « e- » est plus généralement adopté spontanément en France. Cela a fait l'objet d'un avis et de recommandations publiés au [Journal Officiel](#) du 22 juillet 2005, pour en limiter l'usage officiel jugé peu approprié.

Hantise des étudiants et universitaires, le corpus textuel ainsi normalisé vise à rendre intelligible en termes « francisés » des termes déjà entrés dans les usages dans leurs sonorités originales. Il convient ainsi à nos étudiants de faire usage du terme officiel français dans leurs publications, à la place du terme communément admis dans leurs lectures et conversations courantes. L'alternative proposée est parfois heureuse et bien vue, mais certaines propositions ainsi retenues au [Journal Officiel](#) prêtent aussi à sourire, l'imposition de leurs usages dans les discours et écrits officiels sont moins drôles. L'ensemble de la base des termes publiés est disponible à la consultation et au téléchargement sous formes de fichiers RTF via ce [formulaire](#) de consultation classifié par domaines de compétences.

En tous les cas, ce n'est pas de côté que nous trouverons un usage normalisé du préfixe « cyber » permettant de rendre intelligible les conversations contradictoires. A se disputer sur des concepts alors que nous n'employons pas les mêmes mots, pouvons-nous nous comprendre et débattre de façon intelligible et constructive ? Sans doute pas.

Différentes classifications du terme, suivant le prisme retenu

Sous un angle culturel, [Regards sur le Numérique](#) via T. Pouilly proposait il y a quelques semaines une traduction synthétique d'un article original du site [io9](#) racontant l'histoire du mot « cyber ». On s'approche là d'une certaine mythologie, que l'on peut découvrir dans le passionnant [article](#) de P. Laurendeau où il revient en deux temps (le premier comme objet mythique, le deuxième comme objet pratique) sur l'ordinateur dans une vaste définition.

Sous un angle militaire, plus pragmatique et rationnel, D. Ventre et C. Préaux nous proposent dans le premier article du hors-série de [DSI](#), titré « *Au cœur de la cyberdéfense* », réalisé en partenariat avec le Centre de Recherche des Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan (CREC), d'analyser les dénominations de « cyber » au travers de leurs usages liées à la Défense dans les documents militaires officiels internationaux. L'ensemble de ce hors-série est à lire avec intérêt.

Sous un angle français formalisé, la « cyberdéfense » a été précisée dans un document [publié](#) par l'ANSSI. On y retrouve des définitions génériques de « cyberdéfense », « cyberespace », « cybersécurité », etc. Là encore une fois l'usage du préfixe « cyber » est ignoré en lui-même, et non précisé. Comme le relate E. Freyssinet dans un [article](#), malgré le prisme retenu, la porosité de certains concepts entre eux est inévitable et conduit à l'emploi de termes comme « cybermenace » et « cyberconflictualité », termes globalisants et malaisés à appréhender.

En revenant sur le hors-série de [DSI](#), O. Hubac s'interroge lui sur le potentiel de la « cyberconflictualité » et l'exercice de la violence dans le « cyberespace » en y distinguant et comparant les trois couches constitutives (matérielle, logique et cognitive, comme l'avait posé initialement O. Kempf dans un ouvrage), revenant sur la typologie des acteurs et de leurs capacités d'action, à rebours du [simplisme affiché](#) de certains reportages télévisés, écrits ou web. On constate pour finir, que d'un point de vue français, « cybercriminalité », « cyberconflictualité », « cyberguerre » et « cyberdéfense » sont étroitement liés, mélangeant joyeusement concepts militaires, industriels, d'espionnages régaliens ou non, de criminalité organisée ou pas.

Dialogues de sourds

Dès lors, il m'apparaît inévitable que la dichotomie dans l'usage de la terminologie est trop importante. Définie à ses cadres d'études propres, elle impose ainsi l'homonymie de certains termes pour des usages finalement différents. Là où certains évoquent cybercriminalité, d'autres répondent cybersécurité et –ou– cyberdéfense ; quand certains parlent de cyberguerre, d'autres répondent cybercriminalité. Malgré la porosité des concepts, chacun dans son corpus doctrinal, législatif, spécialiste, technique, semble avoir légitimité de penser en ses propres termes. Mais cela ne peut que conduire irrémédiablement à des dialogues de sourds lorsque les mots s'opposent ne désignant pas les mêmes sensibilités et thématiques alors qu'ils en possèdent les mêmes orthographes, multiples et imprécises.

S'accorder sur les mots avant d'en débattre me semble indispensable. Il manque du vocabulaire adapté et nuancé, qui désigne clairement les choses par leurs noms pour éviter de se parler sans se comprendre. Le français a un vocabulaire très important pour nuancer les choses. Opposé souvent au simplisme de la langue anglaise par nos intellectuels français –à tort ou à raison, le français dispose souvent de mille mots d'alternatives nuancées à un terme anglophone. Il conviendrait peut-être de quêter des termes appropriés, non encore identifiés, pour nommer les choses ?

Mais qui osera s'attaquer à ce vaste chantier de normalisation des termes employés, où l'usage des mots conditionne l'acceptation induite de concepts sous-entendus et souvent polémiques ?

Quelques éléments de lecture introduits dans le texte :

- 06/08/1999 Le "FUD" expliqué aux newbies <http://www.bugbrother.com/archives/fud.htm>
- 2002 Recommandation à propos de l'usage du préfixe " e- " et de ses équivalents possibles en français http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/terminologie/e-_version_3.rtf Commission générale de terminologie et de néologie
- 2003 Autour du cyberspace, esquisse pour un approfondissement du dialogue humain-machine http://www.boson2x.org/IMG/pdf/030930_dea_memoire_v1-02.pdf Michaël Thévenet, Mémoire de DEA "Enjeux sociaux et technologies de la communication"
- 09/2010 Le cyberspace, un espace médiatique polymorphe <http://gillesboulet.ca/textes/cyberesp.pdf> Gilles Boulet
- 15/02/2011 Défense et sécurité des systèmes d'information Stratégie de la France http://www.ssi.gouv.fr/IMG/pdf/2011-02-15_Defense_et_securite_des_systemes_d_information_strategie_de_la_France.pdf ANSSI
- 28/06/2011 Cyber <http://viedesmots.canalblog.com/archives/2011/06/28/21498003.html> Vie des Mots, Francion
- 13/06/2013 Stop saying 'cyber Pearl Harbor' <http://www.fiercegovernmentit.com/story/stop-saying-cyber-pearl-harbor/2012-06-13>, David Perera
- 17/10/2013 Entre gloire et oubli, l'étrange histoire du mot "Cyber" <http://www.rslmag.fr/post/2013/10/17/L-etrange-histoire-du-mot-Cyber.aspx> Regards sur le Numérique, Tommy Pouilly
- 01/11/2013 De l'ordinateur comme objet mythique à l'ordinateur comme objet pratique: une chronologie sélective en deux phases <http://ysengrimus.wordpress.com/2013/11/01/de-lordinateur-comme-objet-mythique-a-lordinateur-comme-objet-pratique-une-chronologie-selective-en-deux-phases/> P. Laurendeau

Le [billet en ligne](#).